

De-ci, de-là...

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 71

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

malade ressemblait à une succursale du ministère de la guerre, encombrée qu'elle était de projets de réforme pour les hôpitaux militaires et de requêtes. Quel que fût, en effet, le grief du « Tommy », il s'adressait à miss Nightingale, elle restait sa « surintendante générale ». Par elle, le sort du soldat fut amélioré, les veuves et les orphelins de la guerre furent aidés; par elle les soldats mutilés purent se procurer une situation civile, une pension, et toute recommandation venant d'elle était toujours reçue au ministère de la guerre avec la plus grande confiance.

La somme de travail accomplie ainsi par notre héroïne pendant les années qui suivirent la guerre est incalculable. Jusqu'à sa mort, survenue en 1910, miss Nightingale lutta pour toutes les réformes sociales; elle améliora l'hygiène générale, spécialement l'hygiène rurale, fonda « l'Association nationale pour le soin des pauvres à domicile », demanda un home pour les nurses, etc. Elle s'adressa aux mères, aux jeunes filles aisées, publia des ouvrages remarquables, comme *L'état sanitaire de l'armée aux Indes*, qui donne une idée de la variété de son talent, et préconise des réformes urgentes.

Miss Nightingale fut honorée, acclamée par ses concitoyens et les journaux du monde entier lui ont rendu hommage; son œuvre est connue de tous et son souvenir impérissable. En 1904, tandis que ses amis fêtaient son quatre-vingt-quatrième anniversaire, le roi offrit son tribut d'admiration à la plus illustre héroïne de son empire en lui conférant la dignité de « Lady of Grace » de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle reçut aussi la Croix-Rouge de la reine Victoria.

Un de ses biographes écrit : « Nous honorons le soldat, nous applaudissons le héros, mais il fallait un esprit plus vaillant, un courage plus indomptable encore pour assainir l'hôpital pestilentiel de Scutari. Marcher, heure après heure, dans ces longs corridors fétides où s'entassait une humanité agonisante, exigeait plus de bravoure que de se jeter dans le feu de la bataille. » La nature a rendu hommage à l'héroïne, les poètes l'ont exaltée, les pauvres l'ont aimée. Grâce à elle, les malades ont des nurses instruites et dévouées, les pauvres sont soignés à domicile et les asiles sont réformés.

Les femmes qui portent aujourd'hui l'uniforme de nurse avec honneur et dignité le doivent au prestige de celle qui fonda leur dynastie. Aucun honneur, aucun titre ne pouvait annoblir le nom de miss Nightingale; il est sans pareil par sa vertu et par son héroïsme.

Les hommes les plus en vue de son temps ont parlé avec enthousiasme de miss Nightingale; l'historien Kinglake l'appelle un « génie dominateur » et le doyen Stanley un « génie organisateur ». Nous sommes heureuses de souligner ces témoignages: le génie étant ce qui est le plus refusé à la femme par ses adversaires.

Mais, ce qui est plus admirable encore que le génie de Florence Nightingale, c'est le caractère de Florence Nightingale. Ce fut une jeune fille gaie, enjouée, vivante; elle aimait passionnément la nature, les fleurs, les animaux; elle courait le pays à cheval pour rendre visite aux pauvres, mais « elle n'avait aucune de ces habitudes décousues qui caractérisaient alors l'éducation des jeunes filles, et c'est dès l'enfance que l'héroïne de Crimée posa les bases de cet esprit ordonné qui la servit admirablement. » Dans une lettre à des jeunes femmes, elle écrivait : Je voudrais dire à toutes les jeunes femmes qui sont appelées à une vocation spéciale : préparez-vous à cette vocation comme le ferait un homme. Soumettez-vous aux règles des occupations comme le font les hommes. Et seulement alors vous amèneront à bien vos dons naturels. »

Très croyante, miss Nightingale avait l'esprit libéré, sans bigoterie; après avoir visité sur le continent les maisons hospitalières les plus célèbres, elle comprit vite que, pour perfectionner le nursing, il fallait en retrancher l'esprit monastique contraire au progrès scientifique toujours en marche. Active et intelligente, elle possédait la remarquable faculté de s'adapter aux circonstances et, à Kaiserswerth, alors qu'elle était dans le plein épanouissement de sa beauté et habituée au luxe, elle partageait les travaux les plus rudes avec les autres diaconesses, de simples paysannes. Miss Nightingale avait, pour son époque, des idées avancées, mais son désir d'indépendance était tempéré par une nature admirablement équilibrée. Sans pédanterie, affranchie de toute routine, elle se préoccupait peu des voix du monde; elle écoutait sa voix intérieure et lutta de toutes ses forces contre les préjugés sociaux, religieux et professionnels. Elle possédait le sang-froid, la fermeté, l'esprit de décision; distinguée et douce, son ascendant sur les autres n'était que plus grand. A Scutari, l'autorité de la surintendante était considérable, mais secondaire paraît-il, en comparaison de sa force de persuasion.

On comprend que M. Sydney Herbert, s'adressant à elle au nom du gouvernement lors de la guerre de Crimée, lui ait écrit comme « à la seule femme de toute l'Angleterre digne de cette haute confiance », et on peut dire que si Florence Nightingale put accomplir cette œuvre immense, c'est non seulement parce qu'« elle appartenait à la race des nobles chevaliers de l'Idéal », mais c'est grâce aussi à la puissance de sa volonté et à la hauteur de son caractère.

Miss Nightingale, par sa vie et par son œuvre nous fait croire au progrès, à l'évolution; elle nous montre la place que peut occuper la femme dans la vie publique et les services qu'elle peut rendre quand elle s'est éduquée par amour pour l'humanité.

Lily POMMIER.

De-ci, De-là...

Dans beaucoup de villes anglaises, les femmes des pompiers remplacent leurs maris mobilisés. Les souverains ont passé dernièrement en revue tout un corps de ces nouveaux auxiliaires.

(The Woman Citizen.)

A Troy (Kansas), une femme vient d'être nommée juge en remplacement de son mari incorporé dans l'armée. Déjà bien avant la guerre, elle l'assistait dans ses fonctions. Il est plus que probable que sa nomination sera bientôt définitive.

(The Woman Citizen.)

Une première assemblée d'institutrices japonaises a eu lieu à Tokio en octobre 1917. Les sujets à l'ordre du jour étaient: l'amélioration de la santé féminine; les progrès à apporter aux capacités du personnel enseignant; la réduction des heures de travail et l'augmentation des traitements des institutrices mariées. Depuis l'année 1890 jusqu'en 1914, le nombre des femmes employées dans l'enseignement au Japon a passé de 3.738 à 44.648.

(The Woman Citizen.)

Le suffrage féminin aux Etats-Unis

Les communications transatlantiques sont si lentes que nous avons reçu dans le courant d'août seulement des détails sur l'ajournement par le Sénat américain de l'amendement fédéral concernant le suffrage des femmes. On se souvient que cet amendement à la Constitution fédérale, déjà réclamé en 1870 par Susan Anthony et ses compagnes, puis momentanément abandonné pour le travail suffragiste dans chaque Etat séparément, a été remis en avant dès la victoire de New-York en novembre dernier, et a déjà été voté par la Chambre des Représentants le jour même — coïncidence significative! — où les